



Floridienne Group - Communiqué de presse – Information réglementée – 20 janvier 2026 17h40

TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES

**Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 13 janvier 2026
au 15 janvier 2026 (inclus)**

Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juin 2025

Floridienne a acquis sur la période du 13 janvier 2026 au 15 janvier 2026 inclus au titre du programme de rachat d'actions propres confié à une institution financière indépendante, sur la base d'un mandat discrétionnaire (d'application jusqu'au 15 janvier 2026) effectué dans le carnet d'ordres central sur Euronext Bruxelles :

Date d'acquisition	Quantité	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant total (EUR)
13-01-26	23	645,00	645,00	645,00	14.835,00
14-01-26	23	640,00	640,00	640,00	14.720,00
15-01-26	23	639,57	630,00	640,00	14.710,00
Total	69	641,52	630,00	645,00	44.265,00

Au 15 janvier 2026, Floridienne détient 18.305 actions Floridienne représentatives de 1,84% du capital émis. Ceci clôture la première phase du programme de rachat d'actions propres (le « Programme ») réalisé conformément à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juin 2025.

Contacts :

Marc Blanpain, Président

Gaëtan Waucquez, CEO

FLORIDIENNE est un groupe industriel belge coté à la Bourse Euronext Bruxelles qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : l'Alimentation festive, les Sciences du vivant et la Chimie.